

LE PETIT JOURNAL DU FONTAINIER A LA CARTE



Edition 02/03

Tél: 076 822 03 80
Site internet: www.fg-fontainier.ch



ON NE CONNAÎT LA VALEUR DE L'EAU QUE LORSQUE LE PUIS EST À SEC



Au 15^e siècle déjà, la désignation de la profession de "Fontainier" est évoquée dans un document officiel. A l'époque déjà, cette fonction demandait jour et nuit une disponibilité aussi importante que désintéressée. Les Fontainiers souvent en activité à temps partiel auprès des distributeurs d'eau, remplissent aujourd'hui également ces exigences.

C'est la raison pour laquelle au cours des années soixante, l'élaboration d'un cahier des charges pour Fontainiers a été décidée en collaboration avec l'Association suisse des Fontainiers (SBV)

Celui-ci a été mis en vigueur à l'association de l'assemblée générale de la SSIGE du 23 septembre 1971 à St-Gall.

"Source: directive SW11 SSIGE"



Une fuite n'est pas toujours prévisible.

Mais quand elle se produit, il faut s'attendre à une grosse facture, sans compter tous les frais liés aux dégâts inhérents à l'eau.



Les techniques actuelles permettent de faire un suivi des conduites de réseau en temps réel.



Le principe consiste à placer des capteurs sur différentes zones du réseau et effectuer des relevés réguliers avec un véhicule pour récupérer les informations.

POURQUOI ?

REDUCTION DES COÛTS

Partenariat par contrat ou ponctuel.

Entretien et suivi adapté à votre réseau d'eau potable nouveau ou ancien.

Diminution de vos charges administratives et investissements.

UN SEUL INTERLOCUTEUR

Pour la coordination des tâches incombant au service des eaux.

Diminution des charges pour le responsable du dicastère du Service Industriel.

PRESTATIONS POUR L'ASSURANCE QUALITÉ

Possibilité d'établir un cahier des charges et son application.

PRESTATIONS TECHNIQUES

Étude de bouclage d'un réseau. Rapports après interventions sur les manipulations des vannes de réseau, de l'entretien des bornes hydrantes et des chambres technique.



EXTRAIT DE LA DIRECTIVE W11

- Captage et stockage de l'eau
- Réseaux de distribution d'eau et installations de bornes hydrantes
- Contrôles périodiques
- Travaux administratifs
- Obligations et compétences
- Organisation & conditions de travail

L'eau de boisson est la denrée alimentaire la plus importante et soumise à des exigences d'hygiène strictes.

Ces directives doivent permettre aux entreprises distributrices d'eau d'être en mesure de garantir une distribution d'eau sûre et économique, définition inhérente aux tâches et compétences du Fontainier (Cahier des charges)